

Le Havre. Intrusion, violences et menace « d'arracher des têtes » à l'école élémentaire Louise-Michel



Appelée par l'école, la police s'est rendue mardi 10 décembre 2024, en début d'après-midi, dans l'établissement scolaire de l'allée Léon-Moussinac, au Havre Photo Paris Normandie/Stephanie Peron

La directrice et des membres de l'équipe de l'école Louise-Michel, dans le quartier de Caucriauville, au Havre, ont été pris à partie par un homme, mardi 10 décembre 2024. Proche d'une élève de la primaire, il aurait voulu la venger d'un différend avec un garçon. Ses propos, comme ses gestes, ont été brutaux.

C'était le moment du retour en classe après la pause déjeuner. Il était environ 13 h 35, mardi 10 décembre 2024, devant l'école Louise-Michel, dans le quartier de Caucriauville, au Havre. Alors que des parents d'élèves y déposaient leurs enfants, une autre personne extérieure à l'établissement franchissait sa porte pour s'y introduire. Profitant du fait que la personne en charge des entrées était bien occupée avec un parent, le jeune homme, capuche sur la tête, se dirigeait vers un escalier.



La directrice, repoussée dans l'escalier, s'accroche à la rambarde

Le repérant, la directrice a interpellé verbalement et en vain celui qui ne s'était pas présenté. Elle a pu arriver à sa hauteur mais l'intrus l'a repoussée. Elle a dû saisir une rambarde pour ne pas chuter plus que de deux marches.

Faire justice pour sa sœur

L'homme a rejoint le deuxième étage du bâtiment. Voulant entrer dans la classe de CM2 de sa petite sœur, il se serait fait barrer la route par plusieurs membres de l'équipe éducative. Il souhaitait aller au contact d'un garçon de la même classe, avec lequel la fillette aurait eu un différend le matin même, à la récréation. De l'ordre d'une bousculade ou d'une balayette, selon nos sources.

Dans le couloir du 2e, le ton est monté. L'intrus a utilisé un langage violent. En disant que, si l'école ne prenait pas en compte le cas de sa cadette, il ferait justice et irait « arracher des têtes ». L'homme s'exprimait fort et dans ce contexte tendu, des enfants auraient été vus en pleurs ou tremblants. L'homme en furie se serait finalement calmé.

La police, appelée assez vite, ne serait arrivée dans l'école qu'après son départ.

Déjà une intrusion assez brutale en octobre 2024 dans l'école

A-t-il été interpellé ? Cela n'a pu nous être confirmé.

Selon nos informations, plainte a été déposée par la direction de l'établissement, comme cela avait été le cas après une autre intrusion, en octobre 2024. Celle d'une mère arrivée en retard pour déposer l'un de ses enfants et un de ses camarades. Elle avait pu entrer par une porte de cuisine ou de cantine, puis franchir celle d'un préau pour approcher la classe de son fils. Là encore, dans le couloir, les mots de la mère de famille auraient été assez brutaux envers un enseignant.